



Communiqué de presse

Feu vert de la population de Sainte-Croix au projet de parc éolien

A l'occasion de la votation communale qui s'est tenue ce 5 février, une majorité de citoyens a marqué son soutien à l'installation de 6 éoliennes sur les hauteurs de Sainte-Croix. Une avancée significative pour ce projet qui pourrait donner naissance au premier parc éolien vaudois.

Morges, le 5 février 2012

Le projet éolien a obtenu l'adhésion de la majorité des citoyens de Sainte-Croix. Romande Energie s'en réjouit et remercie l'ensemble des personnes qui l'ont soutenu. «Le changement de format du parc éolien, issu d'un dialogue constructif avec la Municipalité de Sainte-Croix, a probablement joué un rôle important dans l'issue du scrutin », souligne Pierre-Alain Urech, Directeur général de Romande Energie. Le projet de parc éolien présenté aux citoyens de Sainte-Croix dans le cadre de la votation communale de ce jour comporte, en effet, une éolienne de moins que le projet initial, lequel demeure identique pour le surplus.

Oui à un parc redimensionné

Si le projet portant sur l'installation de 7 éoliennes, développé depuis 2007 par Romande Energie, répondait à l'ensemble des normes en vigueur et intégrait de multiples mesures de précaution, l'éolienne qui était la plus proche du village suscitait des inquiétudes dans le chef des Sainte-Crix. Sur proposition de la Municipalité, Romande Energie a donc décidé de supprimer cette hélice, portant le projet à 6 éoliennes et la distance entre la première éolienne et le centre du village à 1'300 mètres à vol d'oiseau.

Vers la concrétisation du premier parc éolien vaudois

En se prononçant majoritairement en faveur de la production d'électricité éolienne, les citoyens de Sainte-Croix ont montré leur attachement au développement de solutions locales, propres et responsables. Cela est de bon augure pour l'octroi du permis de construire le parc éolien par la Municipalité, une fois que le plan d'affectation cantonal (PAC) aura été adopté par l'Etat de Vaud. La décision du canton est d'ailleurs attendue pour les prochaines semaines.

Une fois que l'ensemble des autorisations auront été obtenues et seront définitives, il faudra compter de 12 à 18 mois pour mener à bien l'installation des 6 éoliennes. Le site de Sainte-Croix jouissant de conditions venteuses très favorables, ces dernières produiront de l'électricité en suffisance pour approvisionner plus de 6'000 ménages, soit l'équivalent de l'ensemble de la commune, industries comprises.

Romande Energie ne manquera pas de continuer à informer régulièrement la population de la Commune de Sainte-Croix tout au long des prochaines étapes du projet.

Notes à la rédaction

Projet de parc éolien de Sainte-Croix : chiffres clé

Description générale du projet

- Nombre d'éoliennes : 6
- Sites concernés : le Mont-des-Cerfs (3) et La Gittaz-Dessus (3)
- Production d'électricité : 22 millions de kilowattheures/an, soit la consommation annuelle de 6'100 ménages.
- Investissement de Romande Energie : environ CHF 42,6 millions
- Durée de vie des éoliennes : environ 20 ans

Caractéristiques techniques des éoliennes du projet de Sainte-Croix

- Constructeur : ENERCON
- Puissance d'une éolienne : 2'300 kW
- Matériel : béton et acier (mât), résine époxy (pales)
- Hauteur du moyeu : 98.4 m
- Diamètre du rotor : 82 m
- Vitesse de démarrage : 9 km/h
- Vitesse de vent de coupure : 100 km/h
- Raccordement souterrain

Visuels

- Photomontages :
 - prise de vue de la gare de Sainte-Croix - © Romande Energie
- Plan d'implantation des éoliennes

Engagement de Romande Energie dans les nouvelles énergies renouvelables

Consciente du rôle qu'elle a à jouer dans le développement de solutions de production locales, propres et responsables, Romande Energie s'engage dans de nombreux projets dans le domaine des nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolien, petite hydraulique, biomasse, géothermie). Elle prévoit d'ailleurs près de CHF 600 millions d'investissement dans ces nouvelles technologies, pour répondre aux besoins en électricité de 85'000 ménages (300 millions de kilowattheures) à l'horizon 2020-2025.

Contact

Karin Devalte
Responsable de la Communication

Romande Energie SA

Tél. fixe: 021 802 95 67

Mobile: 079 386 47 67

Courriel: karin.devalte@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct près de 300'000 clients finaux (représentant une population de plus de 500'000 personnes) répartis sur plus de 300 communes dans les cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'électricité. Les priorités du Groupe : offrir à ses clients des prestations de haute qualité et leur garantir un approvisionnement en électricité fiable, durable et compétitif; développer sa production propre en investissant essentiellement dans les nouvelles énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur www.romande-energie.ch